

F91 Diddeléng A.s.b.l.
Association sans but lucratif

Etats financiers révisés
pour l'exercice clôturé
le 31 décembre 2019

Rue Gare - Usines, Stade Barozzi
L-3481 Dudelange
R.C.S. Luxembourg : F 3875

Sommaire

Rapport de gestion	1
Bilan au 31 décembre 2019	4
Compte de profits et pertes pour l'exercice se clôturant le 31 décembre 2019	5
Tableau des flux de trésorerie	6
Annexe aux états financiers au 31 décembre 2019	7



Asbl fondée en 1991
Affiliée à la F.L.F
Numéro RCS : F3875



15 titres de Champion de Luxembourg - 8 victoires de la Coupe de Luxembourg -
Meilleure équipe luxembourgeoise en 2012 et 2018

Rapport de gestion 2019 :

Les administrateurs du F91 Dudelange Asbl présentent leur rapport annuel sur les activités du club au cours de l'exercice 2019, accompagné des états financiers.

Le F91 Dudelange Asbl a pour objet de faire pratiquer et de développer le football masculin.

L'activité principale du club consiste de gagner avec le cadre A des seniors le titre de Championnat de la BGL-Ligue et /ou se qualifier pour une compétition européenne. Second objectif d'intégrer des jeunes talents au plus haut niveau du football luxembourgeois.

En 2019 l'encadrement technique du Centre de formation a été garanti par M. Ronny Bonvini, assisté par 26 entraîneurs brevetés et coordinateurs diplômés.

Le contrôle médico sportif est obligatoire, comme à partir de 2019 des tests médicaux individuels pour les catégories des U12 à U18 soit au total, pour 60 jeunes.

Le Centre de Formation compte environ 400 licenciés. Les joueurs ont participé, d'une part :

- avec 19 équipes aux championnats nationaux,
- d'autre part : à toute une série de tournois nationaux et internationaux,
- de même qu'en hiver à des manifestations Indoor.

En année 2019, les jeunes du F91 ont remporté la Coupe et l'Indoor Cup lalux dans la catégorie U11 (poussins), le championnat dans les catégories U15 (scolaires) et U17 (cadets).

Le F91 Diddeleng a 657 membres associés et 231 membres licenciés (joueur et non-joueur). A partir de la saison 2019/2020 le F91 Diddeleng a inscrit au championnat une équipe « Futsal ». Au niveau des seniors, l'équipe A a participé au championnat de la BGL- Ligue et gagné la 15^{ème} fois de son histoire le titre de champion et la Coupe de Luxembourg pour la 8^{ème} fois.

A partir de la saison 2019/2020 le belge Emilio Ferrera a remplacé Dino Toppmöller (qui a mis le F91 jusqu'à sa 1^{ère} phase de groupes de l'UEFA Europa League en 2018/2019).



Adresse postale: B.P. 278 - L-3403 Dudelange
Bureau: 23, place de l'Hôtel de Ville - L-3590 Dudelange
Tél. (00352) 26 51 20 78 - Fax. (00352) 26 51 20 79
E-Mail: burof91@pt.lu - www.f91.lu

Comptes bancaires:

BIL	IBAN LU82 0023 1178 4760 0000
BGL BNP Paribas	IBAN LU16 0030 5077 1147 0000
B.C.E.E	IBAN LU06 0019 7000 0009 1000
C.C.P	IBAN LU80 1111 0459 7594 0000



Asbl fondée en 1991
Affiliée à la F.L.F
Numéro RCS : F3875



15 titres de Champion de Luxembourg - 8 victoires de la Coupe de Luxembourg -
Meilleure équipe luxembourgeoise en 2012 et 2018

E.Ferrera eut mis fin à un court mandat et l'ancien international belge Bertrand Crasson a été nommé entraîneur du F91 peu avant la 1^{ère} journée de la phase de groupes de l'UEFA Europa League 2019/2020.

Après avoir éliminé au 1^{er} tour de qualification de la Champion's League contre les Maltais de Valletta (aux buts à l'extérieur, 2-2 dom. et 1-1 ext.), le F91 a été qualifié automatiquement pour le second tour de qualification de l'UEFA Europa League 2019/2020.

Dans cette compétition, après avoir éliminé Shkëndija (Macédonie du Nord), Nömme Kalju (Estonie) et enfin au Play-off Ararat-Armenia (Arménie), le F91 Dudelange a décroché sa qualification (au bout de tirs au but), la seconde consécutive pour la phase des poules de l'UEFA Europa League 2019/2020.

Le tirage au sort a ensuite voulu que le club soit confronté à l'APOEL Nicosie, FC Séville et Qarabag FK.

La 1^{ère} journée sur la pelouse des Chypriotes de l'APOEL Nicosie le F91 Dudelange devenant le premier club luxembourgeois de l'histoire du football qui a remporté un match de phase de poules d'une compétition européenne. La campagne européenne s'arrête sur un match nul (1-1) contre les Azerbaïdjinis du Qarabag FK et une dernière place du groupe A avec tout de même quatre points.

Pour sa participation à l'Europa League, le F91 peut se targuer d'une excellente opération en ayant reçu 820'000 € pour versement de solidarité aux tours de qualification, 2.892'860 comme prime de départ aux poules et primes liées au performance de 760'000 €, soit un total de : 4.472'860 €

Bien sûr ces importants revenus n'ont pas été nets puisqu'il importe d'en retirer de frais d'une campagne de préparation spécial, de frais d'organisation importants, de frais de déplacement des matchs extérieurs (solde de :1.200'000 €) et des frais inattendus de remplacement de l'intégralité de la surface de jeu du stade J.Barthel à Luxembourg et en plus le coût d'une bâche en cas d'intempéries (230'000 €).



Adresse postale: B.P. 278 - L-3403 Dudelange
Bureau: 23, place de l'Hôtel de Ville - L-3590 Dudelange
Tél. (00352) 26 51 20 78 - Fax. (00352) 26 51 20 79
E-Mail: burof91@pt.lu - www.f91.lu

Comptes bancaires:

BIL	IBAN LU82 0023 1178 4760 0000
BGL BNP Paribas	IBAN LU16 0030 5077 1147 0000
B.C.E.E	IBAN LU06 0019 7000 0009 1000
C.C.P	IBAN LU80 1111 0459 7594 0000



Asbl fondée en 1991
Affiliée à la F.L.F
Numéro RCS : F3875



15 titres de Champion de Luxembourg - 8 victoires de la Coupe de Luxembourg -
Meilleure équipe luxembourgeoise en 2012 et 2018

Comptablement et tous revenus confondus, le bilan final de l'année 2019 affiche une seconde fois après 2018 un résultat assez positif.

En ce qui concerne l'annonce d'un départ éventuel de l'investisseur M. Flavio Becca , on ne dispose pas encore d'informations concrètes à ce jour.

Si tel est le cas, le club doit mettre en place une nouvelle structure. A moyen terme le Conseil d'administration et la Commission de Marketing du club doivent en avant tout trouvé des nouveaux sponsors et financements indispensables.

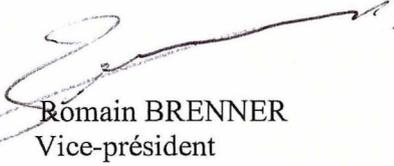
Suite à la crise sanitaire liée au Covid-19 et à la mise en place d'un plan de confinement dès le 16 mars 2020, le gouvernement luxembourgeois a suspendu toutes manifestations sportives.

De ce fait, en date du 5 mai 2020 l'UEFA a confirmé la décision de la FLF d'arrêter la saison 2019/2020 .

A l'heure actuelle, l'impact financier de cette pandémie ne peut être évalué.


Romain SCHUMACHER
Président




Romain BRENNER
Vice-président



Adresse postale: B.P. 278 - L-3403 Dudelange
Bureau: 23, place de l'Hôtel de Ville - L-3590 Dudelange
Tél. (00352) 26 51 20 78 - Fax. (00352) 26 51 20 79
E-Mail: burof91@pt.lu - www.f91.lu

Comptes bancaires:

BIL	IBAN LU82 0023 1178 4760 0000
BGL BNP Paribas	IBAN LU16 0030 5077 1147 0000
B.C.E.E	IBAN LU06 0019 7000 0009 1000
C.C.P	IBAN LU80 1111 0459 7594 0000

F91 Diddeléng A.s.b.l.
Bilan au 31 décembre 2019

ACTIF				PASSIF			
	Note(s)	31.12.2019 EUR	31.12.2018 EUR		Note(s)	31.12.2019 EUR	31.12.2018 EUR
Actif immobilisé		235 680	171 530	Capitaux propres	6	1 970 759	1 733 986
Immobilisations incorporelles	2.2.1, 3	106 639	93 850	Résultats reportés		1 733 986	(100 703)
Immobilisations corporelles	2.2.2, 4	127 041	75 680	Résultat de l'exercice		236 773	1 834 689
Immobilisations financières	2.2.3	2 000	2 000	Provisions	7	270 560	270 560
Actif circulant		2 412 855	2 310 427	Dettes	2.2.6, 8	354 213	497 593
Stocks	2.2.4	3 721	18 651	Dettes sur achats et prestation de services			
Créances	2.2.5, 5			- dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à 1 an		89 213	222 112
- dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à 1 an		384 624	251 523				
Avoirs en banques, avoirs en compte de chèques postaux, chèques et en caisse	2.2.7	2 024 510	2 040 253	Autres dettes			
				- dont la durée résiduelle est inférieure ou égale à 1 an		265 000	275 481
Comptes de régularisation	2.2.8	1 127	56 002	Comptes de régularisation	2.2.8, 10	54 130	35 821
Total de l'actif		2 649 662	2 537 960	Total du passif		2 649 662	2 537 960

Les notes en annexe font partie intégrante des états financiers

F91 Diddeléng A.s.b.l.
Comptes de pertes et profits au 31 décembre 2019

CHARGES				PRODUITS			
	Note(s)	31.12.2019 EUR	31.12.2018 EUR		Note(s)	31.12.2019 EUR	31.12.2018 EUR
Autres charges externes		209 622	65 484	Montant net du chiffre d'affaires		740 540	2 252 490
Entretiens et réparations		209 622	65 484	Cotisations, abonnements		71 531	61 635
Frais de personnel		3 441 185	2 913 092	Entrées spectateurs		269 148	515 272
Indemnités Joueurs		2 806 536	2 373 132	Sponsors		246 370	1 436 329
Traitements entraîneurs		471 968	431 128	Transferts de joueurs		29 663	72 013
Autres indemnités		51 445	33 756	Publicité		44 742	33 531
Frais médicaux		96 336	58 226	Ventes diverses		79 086	133 712
Transferts de joueurs		14 900	16 850				
Correction de valeur:		115 567	83 406				
- sur immobilisations corporelles et incorporelles		115 567	83 406				
Autres charges d'exploitation		1 764 511	1 489 319	Autres produits d'exploitation	9	5 038 850	4 149 617
Compétitions				Subsides:			
- Coûts des arbitres		4 887	3 165	- Dons		475	710
- Redevances à l'association nationale		10 863	7 667	- Subvention publiques		3 200	49 023
Frais de voyage et de représentation		1 061 707	699 653	- Subventions FLF		89 304	30 916
Publicité		48 112	27 218	- Subventions UEFA		4 831 224	4 037 240
Administration		191 977	124 681	Autres		114 647	31 728
Assurances		6 578	4 858				
Autres		440 387	351 517				
Dotations aux provisions		-	270 560				
Charges financières		11 796	11 617	Produits financiers		64	1
Charges exceptionnelles		-	4 500				
Résultat de l'exercice		236 773	1 834 689				
TOTAL DES CHARGES		5 779 454	6 402 109	TOTAL DES PRODUITS		5 779 454	6 402 109

Les notes en annexe font partie intégrante des états financiers

F91 Diddeléng A.s.b.l.

Tableau de flux de trésorerie

Tableau de flux de trésorerie pour l'exercice se clôturant au 31 décembre 2019

	2019
	EUR
Résultat de l'exercice	236 773
Elimination charges et produits sans incidence sur la trésorerie:	
Dotations aux amortissements	115 567
Correction de valeur sur actif circulant	-
Profit résultant de la vente d'immobilisations corporelles / joueurs	-
Impact net sans incidence sur la trésorerie:	115 567
Flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles	
Variation du stock	14 930
Variation des créances	(133 101)
Variation des comptes de régularisation Actif	54 875
Variation des dettes	(143 380)
Variation des comptes de régularisation Passif	18 309
Variation des provisions	-
Autres	-
Entrée nette de trésorerie provenant des activités opérationnelles	(188 367)
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	
Entrées de trésorerie découlant de la vente d'immobilisations corporelles	
Sorties de trésorerie effectuées pour l'acquisition d'immobilisations corporelles	(98 397)
Entrées de trésorerie découlant de la vente d'inscriptions de joueurs	
Sorties de trésorerie effectuées pour l'acquisition d'inscriptions de joueurs	(97 510)
Entrées de trésorerie découlant de la vente d'autres actifs à long terme	
Sorties de trésorerie effectuées pour l'acquisition d'autres actifs à long terme	16 191
Entrées de trésorerie découlant de la vente d'instruments financiers	
Sorties de trésorerie effectuées pour l'acquisition de nouveaux instruments financiers	
Entrées de trésorerie liées au remboursement de prêts par des institutions non financières	
Sorties de trésorerie liées au remboursement d'emprunts à des institutions non financières	
Entrées/sorties de trésorerie provenant des activités d'investissement	(179 716)
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	
Entrées de trésorerie provenant de l'émission d'emprunts à court ou à long terme	-
Sorties de trésorerie liées au remboursement de montants empruntés	-
Entrées de trésorerie provenant d'une augmentation de capital	-
Entrées/sorties de trésorerie provenant des activités de financement	-
Augmentation/diminution nette de trésorerie	(15 743)
Variation effective sur base du bilan:	(15 743)

F91 Diddeléng A.s.b.l.

Annexe aux états financiers au 31 décembre 2019

Note 1 - Généralités

Le F91 Diddeléng A.s.b.l. (ci-après « le Club ») a été constitué le 15 mars 1991 sous la forme d'une association sans but lucratif de droit luxembourgeois pour une durée illimitée.

Le Club est affilié à la Fédération Luxembourgeoise de Football.

Le siège social est établi à Dudelange.

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre.

L'activité principale du Club est la pratique et le développement du football.

Le Club reprend dans ses états financiers le club des supporters tel qu'énoncé dans les statuts du Club.

Note 2 - Principes, règles et méthodes d'évaluation

Les états financiers ci-joints ont été préparés sous la responsabilité du Conseil d'Administration dans le cadre de la procédure d'obtention de la licence UEFA.

2.1 Principes généraux

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions légales et réglementaires luxembourgeoises et aux pratiques comptables généralement admises et notamment en accord avec le manuel d'instruction de la FLF et de l'UEFA.

La préparation des états financiers implique le recours à un certain nombre d'estimations comptables déterminantes. Elle impose aussi au Conseil d'Administration d'exercer son jugement dans l'application des principes comptables. Tout changement dans les hypothèses peut avoir des répercussions significatives sur les comptes annuels de la période durant laquelle ces hypothèses ont changé. Le Conseil d'Administration estime que les hypothèses sous-jacentes sont adéquates et que les comptes annuels donnent ainsi une image fidèle de la situation financière et des résultats du Club.

Le Club fait des estimations et hypothèses qui ont une incidence sur les montants repris à l'actif et au passif au cours de la période suivante. Les estimations et les jugements sont évalués de façon continue et se basent sur l'expérience passée et d'autres facteurs, dont des anticipations d'événements futurs jugés raisonnables dans ces circonstances.

F91 Diddeléng A.s.b.l.

Annexe aux états financiers au 31 décembre 2019

2.2 Modes d'évaluation

2.2.1 Immobilisations incorporelles

Le Club pratique l'activation des frais de transfert de joueurs, qui sont amortis selon la durée du contrat du joueur.

2.2.2 Valorisation des immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont valorisées à leur coût d'acquisition ou au coût de revient, déduction faite des corrections de valeur. Les corrections de valeur sont calculées en fonction de la durée d'utilisation des immobilisations d'après la méthode linéaire. Le coût d'acquisition s'obtient en ajoutant les frais accessoires au prix d'achat.

En cas de dépréciation durable, les actifs immobilisés font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan. Ces corrections de valeur sont extournées lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

Les amortissements sont calculés de façon linéaire aux taux ci-après :

Installations techniques et machines	20 %, resp. 25 %
Outillage, mobilier et matériel de bureau	25 %
Vêtements professionnels	50 %
Matériel informatique	25 %

2.2.3 Valorisation des immobilisations financières

Les autres prêts sont évalués au coût d'acquisition historique qui comprend les frais accessoires.

En cas de dépréciation qui, de l'avis du conseil d'administration, revêt un caractère durable, ces immobilisations financières font l'objet de corrections de valeur afin de leur donner la valeur inférieure qui est à leur attribuer à la date de clôture du bilan. Ces corrections de valeur ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui ont motivé leur constitution ont cessé d'exister.

2.2.4 Valorisation des stocks

Les stocks ont été évalués selon la méthode des prix moyens pondérés.

Les stocks font l'objet de corrections de valeur lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure au coût de revient ou d'acquisition.

F91 Diddeléng A.s.b.l.

Annexe aux états financiers au 31 décembre 2019

2.2.5 Valorisation des créances de l'actif circulant

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale. Elles font l'objet de corrections de valeur lorsque la valeur de marché est inférieure à la valeur nominale. L'évaluation à la valeur inférieure n'est plus maintenue si les raisons qui ont motivé les corrections de valeur ont cessé d'exister.

2.2.6 Valorisation des dettes

Les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

2.2.7 Conversion des postes en devises

Toutes les transactions exprimées dans une devise autre que l'euro sont enregistrées en Euro au taux de change en vigueur à la date de transaction.

Les immobilisations exprimées dans une devise autre que l'Euro sont converties en Euro au cours de change historique en vigueur au moment de l'acquisition.

Les avoirs en banques sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture du bilan. Les pertes et les profits de change en résultant sont enregistrés au compte de profits et pertes de l'exercice.

Les autres postes de l'actif et du passif sont évalués individuellement au plus bas, respectivement au plus haut, de leur valeur au cours de change historique ou de leur valeur déterminée sur base des cours de change en vigueur à la date de clôture du bilan. Seules sont comptabilisées dans le compte de profits et pertes les pertes de change non réalisées.

Les produits et les charges en devises autres que la devise du bilan sont convertis dans la devise du bilan au cours de change en vigueur à la date des opérations.

2.2.8 Comptes de régularisation actif et passif

Les comptes de régulations actif et passif ont pour but de ventiler correctement les produits et charges reçus pour une saison sportive par rapport aux années comptables.

Note 3 - Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont constituées de frais de transfert de joueurs et de logiciel et site internet. Elles sont amorties linéairement selon la durée du contrat du joueur pour les transferts définitifs et au taux de 100 % l'an pour les transferts temporaires. Les logiciels et sites internet sont amortis linéairement sur une période de 3 ou 4 ans.

F91 Diddeléng A.s.b.l.
Annexe aux états financiers au 31 décembre 2019

	2019
	EUR
Prix d'acquisition au début de l'exercice	374 235
Entrées au cours de l'exercice	88 931
Sorties au cours de l'exercice	<u>-180 125</u>
Prix d'acquisition à la fin de l'exercice	283 041
Corrections de valeur au début de l'exercice	280 385
Corrections de valeur de l'exercice	46 889
Reprises de corrections de valeur des exercices antérieurs	<u>-150 872</u>
Corrections de valeur à la fin de l'exercice	176 402
Valeur nette au début de l'exercice	93 850
Valeur nette à la fin de l'exercice	<u><u>106 639</u></u>

Note 4 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont constituées d'installations techniques et machines, outillage, mobilier et matériel de bureau, vêtements professionnels, matériel informatique et matériel roulant.

	2019
	EUR
Prix d'acquisition au début de l'exercice	270 600
Entrées au cours de l'exercice	90 786
Sorties au cours de l'exercice	<u>361 386</u>
Prix d'acquisition à la fin de l'exercice	361 386
Corrections de valeur au début de l'exercice	194 920
Corrections de valeur de l'exercice	39 425
Reprises de corrections de valeur des exercices antérieurs	<u>234 345</u>
Corrections de valeur à la fin de l'exercice	234 345
Valeur nette au début de l'exercice	75 680
Valeur nette à la fin de l'exercice	<u><u>127 041</u></u>

F91 Diddeléng A.s.b.l.

Annexe aux états financiers au 31 décembre 2019

Note 5 - Créances

Au 31 décembre 2019, le Club a des créances envers ses sponsors pour un montant de EUR 109 523 (2018 : EUR 42 551). La plus grande partie de ces créances a été payée début 2020. Concernant les créances résiduelles, impayées à ce jour, le Conseil d'Administration estime qu'aucune correction de valeur n'est nécessaire.

Au 31 décembre 2019, le club a une créance issue de transfert de joueurs pour un montant de EUR 2 200 (2018 : EUR 1 363)

Le club a une créance concernant des matchs de football européen pour un montant de EUR 260 500.

Note 6 - Capitaux propres

Au 31 décembre 2019, les capitaux propres sont composés des résultats reportés des exercices antérieurs et du résultat de l'exercice.

Note 7 - Provisions

Au 31 décembre 2019, le Club est confronté à un litige qui lui a été intenté par un ancien salarié pour lequel aucun jugement n'a encore été rendu.

Note 8 - Dettes

Le poste des dettes s'analyse comme suit :

	2019	2018
	EUR	EUR
Dettes envers les joueurs	216 569	223 458
Dettes fournisseurs	89 213	222 112
Autres dettes	48 431	52 023
	<u>354 213</u>	<u>497 593</u>

Les dettes envers les joueurs ont été payées au début de l'exercice 2020. Les joueurs jouant actuellement ont confirmé avoir reçu les indemnités de 2019 au début de l'exercice 2020.

Le club a des dettes issues de transfert pour un montant de EUR 400 (2018 : EUR 11 800).

Pour l'exercice 2019, le club a payé des honoraires à un agent ou à bénéficiaire d'un agent pour un montant de EUR 57 105 (2018 : EUR 36 585).

F91 Diddeléng A.s.b.l.
Annexe aux états financiers au 31 décembre 2019

Note 9 - Autres produits d'exploitation

Le poste des « autres produits d'exploitation » se décompose comme suit :

	2019	2018
	EUR	EUR
Dons	475	710
Subsides publiques	3 200	49 023
Subsides FLF	89 304	30 916
Subsides UEFA	4 831 224	4 037 240
Autres	114 647	31 728
	<u>5 038 850</u>	<u>4 149 617</u>

Note 10 - Comptes de régularisation passif

Les comptes de régularisation passif sont composés de produits sur cotisations et abonnements constatés d'avance pour la deuxième partie de la saison 2019/2020.

Note 11 - Droits et engagements hors bilan

Le Club n'a aucun droit et engagement hors bilan.

Note 12 - Evénement postérieur à la clôture

Suite à la crise sanitaire liée au Covid-19 et à la mise en place d'un plan de confinement dès le 16 mars 2020, le gouvernement luxembourgeois a suspendu toutes manifestations sportives.

De ce fait, la FLF en accord avec l'UEFA a décidé d'arrêter la saison 2019/2020 en mai.

A l'heure actuelle, l'impact financier de cette pandémie ne peut être évalué.